

 CHU BESANÇON DRCI	FICHE PROJET SITE INTERNET		Page 1 / 2

Information patients : SIA-REMU une étude sur la création d'un système d'intelligence artificielle pour la régulation médicale des urgences

Le CHU de Besançon mène une recherche d'intérêt public dénommée SIA-REMU, et qui relève du domaine de la régulation médicale. Cette étude pourrait permettre d'apporter une aide à la régulation des appels d'urgence.

L'objectif de l'étude est d'intégrer les méthodes et outils de l'intelligence artificielle pour les centrales de régulation des appels d'urgence au CRRA15, ou Centrale 144 en Suisse, afin d'évaluer la gravité des appels, identifier les filières de soins, et améliorer l'efficacité lors de l'engagement des moyens.

Pour la réalisation de cette étude, les données de santé de tous les patients pris en charge de juillet 2018 à décembre 2022 par le centre de régulation des appels (CRRA15) du CHU de Besançon seront collectées.

Le traitement de ces données de santé sera réalisé conformément aux articles 14 et 15 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et notamment l'article 6.1.a sur le fondement du consentement au traitement de vos données à caractère personnel.

Seules les données strictement pertinentes, adéquates et limitées à ce qui est nécessaire au regard des objectifs de la recherche seront utilisées. Ces données seront pseudonymisées et vous serez identifiés au moyen d'un code. Seront ainsi collectés les données suivantes :

- bandes téléphoniques,
- le dossier médical de régulation CRRA 15 (identité du patient, lieu d'intervention, motif d'appel, décision prise du médecin régulateur, vecteur engagé, orientation du patient, date et horaire des décisions prises)
- les données médicales d'antériorité des patients concernées (antécédents, suivi médical, séjour hospitalier)
- les données sur les équipes de prise en charge du patient (soins et personnels de transport, pompier, ambulancier)
- le parcours de soins du patient au sein des structures de santé, le diagnostic posé, le devenir hospitalier et la durée du séjour suite à l'appel émis au CRRA15.

Elles proviennent :

- des serveurs de stockage du CRRA15
- des bases de données hospitalières du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI), constituées par le département d'information médicale de l'établissement ;
- du dossier médical
- des données d'hospitalisation

 DRCI	FICHE PROJET SITE INTERNET		Page 2 / 2

Pour les besoins de la recherche, ces données pourront être amenées à être consultées par les professionnels de santé intervenant dans la recherche, les personnes assurant le pilotage de la recherche, la saisie et l'analyse des données, ainsi que par les personnels d'autorités sanitaires et d'autorités publiques de contrôle légalement habilitées et le délégué à la protection des données (DPD) du CHU de Besançon.

Conformément aux articles 13 et 14 du RGPD, vous disposez concernant vos données de santé utilisées dans le cadre de cette recherche :

- d'un droit d'accès à vos données ;
- d'un droit de demander la rectification des données qui vous concernent si celles-ci sont inexactes ou incomplètes ;
- d'un droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel, à tout moment, sans avoir à justifier votre décision. Dans ce cas, les données qui auront été traitées antérieurement à votre opposition seront conservées. Aucune autre donnée ne sera ensuite collectée après votre opposition ;
- Si vous vous opposez au traitement de vos données, vous pouvez demander l'effacement de vos données déjà collectées. Certaines données préalablement collectées ne pourront toutefois pas être effacées si leur suppression est susceptible de rendre impossible ou de compromettre gravement la réalisation de l'objectif de l'étude.
- d'un droit de limiter le traitement de vos données ;
- d'un droit de portabilité qui vous permet de récupérer les données que vous avez fournies.

Tous les droits concernant vos données personnelles s'exercent soit par l'intermédiaire du médecin investigateur soit directement auprès du délégué à la protection des données (DPD) de l'établissement promoteur (CHU de Besançon) : crdpd@chu-besancon.fr

A tout moment, vous pourrez demander des renseignements complémentaires sur l'utilisation éventuelle de vos données. Il sera répondu dans les meilleurs délais à vos demandes.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL en suivant le lien ci-après : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Seules les données pseudonymisées peuvent faire l'objet d'un transfert hors de l'Union européenne. Néanmoins, dans le cadre de cette étude, aucun transfert de données à caractère personnel n'est prévu.

Vos données à caractère personnel peuvent être conservées jusqu'à 2 ans après la dernière publication des résultats de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche.

Vos données feront ensuite l'objet d'un archivage sur support papier ou informatique pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.

Si vous pensez être concerné par cette étude et souhaitez exercer vos droits sur vos données à caractère personnel (opposition, accès, rectification, effacement), nous vous remercions de bien vouloir contacter :

- le Pr Thibaut Desmettre (responsable du traitement de données) / Dr Tania Marx : tmarx@chu-besancon.fr / CHU de Besançon, SAMU 25, boulevard Alexandre Fleming, 25030 BESANÇON Cedex.

ou

- le délégué à la protection des données du CHU de Besançon : crdpd@chu-besancon.fr .